

DEPARTEMENT DE L'HERAULT
COMMUNE DE PREMIAN

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
Du jeudi 05 octobre 2023

Présents: Roland COUTOU, Martine LUGAGNE, Matthieu HENRY, Roseline MUSARD, Boris BAUWENS, Didier AFFRE, Frédérique BEAUFUME, Bruno BESSIERES, Alain CAUQUIL, Yves MONDON, Véronique HERNANDEZ, Evelyne HUGUES, Ophélie LAMOUREUX, César LARRIBEAU,

Représentés:

Excusés:

Absents: Pierre-Franck LUYE

Secrétaire de séance: Roseline MUSARD

Il est donné lecture du procès verbal de la dernière réunion du Conseil, en date du 31 août 2023.
Le PV n'apporte aucune remarque et est adopté.

Monsieur le Maire propose d'inclure à l'ordre du jour deux délibérations supplémentaires :

- Travaux de mise en conformité de l'alimentation en eau potable - priorité 1 et 2
- Extinction nocturne de l'éclairage public, annule et remplace la délibération DE_035_2023.

Le Conseil municipal accepte ce changement.

ADOPTION DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE 2022

Monsieur le Maire de Prémian présente le rapport annuel sur le prix et la qualité du service (RPQS) d'eau potable qui est validé à l'unanimité.

INSTAURATION DU COMPE ÉPARGNE-TEMPS

Monsieur le Maire propose d'instituer dans la collectivité de Prémian un Compte Épargne-Temps (CET) à compter du 01/01/2023. Le Comité Technique du Centre de Gestion a validé ce projet le 03/02/2023. Ce compte permet à leurs titulaires d'accumuler des droits à congés. Il est ouvert à la demande expresse de l'agent qui est informé annuellement des droits épargnés et consommés. L'agent peut utiliser tout ou partie de son CET dès qu'il le souhaite, sous réserve des nécessités de service.

Vote à l'unanimité.

SOUTIEN AUX "RESTOS DU COEUR"

En cette période de crise inflationniste, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de soutenir l'action des Restos du Coeur envers les plus défavorisés par le versement d'un don de 500 €. Les Restos du Coeur sur le territoire de Prémian viennent en aide à plusieurs familles.

Vote à l'unanimité.

SOLIDARITE AVEC LA POPULATION MAROCAINE

Face à la situation de crise qui frappe depuis plusieurs jours le Maroc, l'AMF a appelé les communes à participer à la solidarité nationale pour soutenir la population marocaine touchée. Le Gouvernement et l'ensemble des associations humanitaires sont également mobilisés pour accompagner la population soumise à cette situation de guerre. La commune de Prémian souhaite prendre sa part, dans la mesure des moyens dont elle dispose, dans l'élan de solidarité international qui se met en place. Le Conseil Municipal décide de soutenir les victimes du séisme, dans la mesure des capacités de la collectivité, et de faire un don d'un montant de 150 €.

Vote à l'unanimité.

DEPARTEMENT DE L'HERAULT COMMUNE DE PREMIAN

TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITE AEP - PRIORITE 1 et 2

Monsieur le Maire présente un projet de travaux de mise en conformité, priorité 1 et 2, préconisé par la mise à jour du schéma directeur d'alimentation en eau potable concernant les captages de Fontfrêche, Prés Hauts, Ichis et les Costes pour un montant total de : 350 740 € HT (420 888 TTC).

Vote à l'unanimité.

EXTINCTION NOCTURNE DE L'ECLAIRAGE PUBLIC - ANNULE ET REMPLACE LA DE 035 2023

Monsieur le Maire explique que l'expérimentation qui a été menée depuis le 05 Juillet 2023 permet une extinction nocturne de l'éclairage public. L'éclairage public sera interrompu sur l'ensemble du territoire de la commune :

* de 23h00 à 6h00 du 1er novembre au 31 mai

* de 0h00 à 6h00 de 1er juin au 31 octobre

BILAN CAMPING

La saison est contrastée avec des mois de juillet et août très faibles, un mois de septembre très réussi. L'exercice n'est pas clos mais laissera un excédent d'environ 8 000 €.

QUESTIONS DIVERSES

* **Chiens / chats** : La présence de nombreux animaux en liberté entraîne des nuisances fortes autour et dans l'école. Une solution pour limiter leur nombre va être recherchée.

* **Eglise** : La déclaration préalable de travaux concernant la réfection du pan sud de l'église a été déposée.

* **Rapport annuel 2022 Trifyl** : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le rapport annuel est consultable en mairie.

* **8000 arbres** : Le conseil municipal recherche des emplacements pour bénéficier des dons d'arbre du Conseil Départemental de l'Hérault.

SEANCE LEVEE A 20h30

La Secrétaire de séance :
Roseline MUSARD,



Le Maire :
Roland COUTOU,



TABLE RÉCAPITULATIVE
de la séance du 05 octobre 2023
par date

DATE	NUMERO	OBJET
05/10/2023	DE_044_2023	ADOPTION DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE 2022
05/10/2023	DE_045_2023	INSTAURATION DU COMPE ÉPARGNE-TEMPS
05/10/2023	DE_046_2023	SOUTIEN AUX "RESTOS DU COEUR"
05/10/2023	DE_047_2023	SOLIDARITE AVEC LA POPULATION MAROCAINE
05/10/2023	DE_048_2023	TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITE AEP - PRIORITE 1 et 2
05/10/2023	DE_049_2023	EXTINCTION NOCTURE DE L'ECLAIRAGE PUBLIC - ANNULE ET REMPLACE LA DE_035_2023